



Arbitrage interministériel pour les études de kinésithérapie : Ce sera un niveau MASTER

L'Union se félicite de l'arbitrage interministériel rendu public ce jour concernant la réforme du format des études de kinésithérapie. Cette information a été donnée ce vendredi au ministère de la santé en présence du CNOMK de la FFMKR de la FNEK et de l'UNSMKL (Union).

Ayant travaillé sans relâche sur ce dossier au sein du **Groupe Convergence** ; corédacteurs du **Livre Blanc de la Formation en Kinésithérapie** finalisé en novembre 2006, les représentants de l'Union n'ont pas cessé de communiquer depuis, aux travers de leurs revendications, insistant sur l'importance que revêtait la reconnaissance par l'Etat d'un niveau **Master pour la profession**.

L'Union en avait d'ailleurs fait ces **dernières semaines un cheval de bataille** dans les **négociations avec le ministère** en regard des mesures conventionnelles touchant à la démographie et souhaitées par l'UNCAM.

L'Union reconnaît qu'avec ce geste, au-delà du contrat conventionnel, c'est un **nouveau contrat**, de nouvelles relations qui s'établissent entre les autorités de tutelles et la profession.

L'Union se réjouit et remercie le ministre de la santé, M. Xavier BERTRAND et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, M. Laurent WAUQUIEZ qui ont su prendre dans un moment difficile la **juste mesure des ses revendications pour l'avenir de la profession** ; reconnaître leur bien fondé et leur **nécessité** face à l'**évolution** démographique de l'ensemble des professionnels de santé et du **paysage sanitaire français**.

Rappel des mesures (de 2012 à 2017):

- La reconnaissance de la formation généraliste en kinésithérapie au niveau Master 1,
- l'harmonisation des modes de sélection, orientation par la PACES (ex PCEM1),
- la reconnaissance de la formation en kinésithérapie avancée au niveau Master 2.

<http://www.sante.gouv.fr/la-formation-d-orthophoniste-et-de-masseur-kinesitherapeute-reconnue-en-master-le-feu-vert-de-xavier-bertrand-et-laurent-wauquiez.html>

L'Union remercie tous celles et ceux qui ont œuvré pour cette reconnaissance tant attendue et rappelle que son combat sera toujours orienté pour l'intérêt général de la profession. Pour autant, le SNMKR et OK membres fondateurs de l'Union ne se permettent pas de s'auto attribuer cette victoire pour la profession. Nous savons qu'elle est le fruit de plusieurs années de travail et de lobbying de la part de l'ensemble des acteurs de la kinésithérapie, syndicats, Ordre, étudiants, IFMK, confrères salariés et libéraux.

Avec cette reconnaissance, c'est un nouvel horizon qui se précise pour la profession ; Pour ceux qui le souhaiteront, un nouveau champ des possibles s'est ouvert dans lequel pourront se dessiner des **évolutions professionnelles**, au cours d'une carrière personnalisée plus qualitative, sur laquelle de **nouveaux projets de vie** pourront s'appuyer.